



DESTINATAIRES : Employés, gestionnaires et médecins du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Service de prévention et contrôle des infections

DATE : 13 juillet 2023

OBJET : **ALLÈGEMENTS AU PORT DU MASQUE**

La situation épidémiologique actuelle nous permet de procéder à des allègements en ce qui concerne le port du masque médical, tout en respectant les consignes émises par la CNESST.

Les principaux changements se résument ainsi :

- Pour les **travailleurs de la santé**, le masque médical demeure obligatoire (dans les milieux ciblés), dans l'espace de soins des usagers (ex. : dès l'entrée dans la chambre de l'usager, dans la salle d'examen, dans le bureau de consultation, etc.). Il pourra toutefois être retiré dans les corridors et aires communes.
- Le masque n'est plus obligatoire pour les **usagers** considérés « froids », mais demeure obligatoire pour les usagers considérés « tièdes » et « chauds ».
- Le masque n'est plus obligatoire pour les **visiteurs**, sauf auprès d'un usager en précautions additionnelles. Nous vous rappelons que les visiteurs présentant des symptômes respiratoires et/ou gastro-intestinaux ne doivent pas se présenter dans nos milieux, à l'exception d'une raison humanitaire, où le masque sera exigé.

Vous trouverez tous les détails des changements aux liens suivants :

[REC-031-PCI Port du masque à l'intention des professionnels](#)

[REC-046-PCI Recommandations sur le port du masque \(à l'intention des usagers, de leurs accompagnateurs/visiteurs/proches aidantes\)](#)

Nous réitérons l'importance d'effectuer le [questionnaire clinique](#) auprès de tous les usagers dès leur arrivée dans le milieu de soins afin de cibler rapidement ceux ayant des [symptômes ou critères d'exposition](#) et nécessitant des précautions additionnelles et un dépistage. Nous rappelons également que les pratiques de base, dont l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire, sont primordiales pour prévenir la transmission d'infections.

Ces consignes pourront faire l'objet d'une révision à tout moment en cas d'augmentation de la transmission communautaire ou nosocomiale.

Nous vous remercions de votre collaboration.